



MODELES DE LETTRE A ENVOYER A L'IEN :

- **AU MOINS 48h à l'avance si vous participez à une réunion sur le temps de l'élève**
- **SANS DELAI MINIMUM si ce n'est pas le cas**

=> **ATTENTION** à respecter le **délai** le cas échéant (l'idéal est de faire sa demande dès maintenant !)

=> **Privilégiez l'envoi par mail** aux IEN et gardez une copie du mail et dans les destinataires « Cc » ajoutez notre adresse (54@se-uns.org), ça justifiera du dépôt de la demande dans les délais en cas de litige. Idem pour l'envoi de l'attestation de présence après la réunion.

NB : Les adresses électroniques des IEN sont du type xxx@ac-nancy-metz.fr où xxx est à remplacer par ce.ien54-jarny ou ce.ien54-nancy1 , ex : ce.ien54-jarny@ac-nancy-metz.fr

A, le

Madame, Monsieur,
Enseignant à

à

Mme / M. l'Inspecteur(trice) de l'Education
Nationale de la circonscription de

Objet : réunion d'information syndicale sur le temps des animations pédagogiques **ou**
sur le temps de classe

Madame / Monsieur l'Inspecteur (trice),

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 29 août 2014, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le Syndicat des Enseignants de l'Unsa (SE-UNSA)
le à

Je vous informe également que *je déduirai trois heures de mon temps de service sur mon temps de conférence pédagogique. J'ai coché la case dans « circonscrip ». Je vous ferai parvenir une attestation de présence après cette réunion. **Ou je sollicite un remplaçant, à défaut, une organisation du service sera mis en place dans l'école afin d'accueillir les élèves qui se présenteront à l'école.***

Je vous adresse, Madame / Monsieur l'Inspecteur (trice), mes salutations les plus respectueuses.

Signature

Attention !

Pour la réunion sur le temps devant élèves (possibilité d'une fois par année scolaire) :

Sur le temps devant élèves, ces heures sont donc soumises à continuité du service public d'accueil dans les écoles. Si l'IEN ne peut pas vous remplacer, les élèves accueillis seront répartis dans les autres classes.

Vous prévenez les parents : « L'enseignant de votre enfant sera absent le..... pour participer à une formation sur le temps de travail, les enfants accueillis seront répartis dans les autres classes dans la mesure du possible. »